



Représentants municipaux, coordonnées et informations



Josée St-Pierre
Conseillère district 1



Anabel Vachon
Conseillère district 2



Pascal Lessard
Conseiller district 3



François Baril
Maire



Alain Laflamme
Conseiller district 4



Marco Bernard
Conseiller district 5



Émilie Roberge
Conseillère district 6

Personnel administratif

Hôtel de ville

418 427-2608 reception@municipaliteeastbroughton.com

Manon Vachon, directrice générale

Poste 222 mvachon@municipaliteeastbroughton.com

Annie St-Ours, secrétaire-trésorière adjointe

Poste 223 annie@municipaliteeastbroughton.com

Claudine Mathieu, secrétaire-réceptionniste

Poste 221 reception@municipaliteeastbroughton.com

Service de l'urbanisme

Nelson Lemieux – Directeur de l'urbanisme

Poste 226 urbanisme@municipaliteeastbroughton.com

Service des loisirs et de la culture

Direction du service des loisirs et de la culture

Poste 321 loisirs@municipaliteeastbroughton.com

Service des travaux publics

Steve Vachon - Directeur des travaux publics

Poste 230 svachon@municipaliteeastbroughton.com

Service de sécurité incendie

Jean Gagnon – Directeur du service de sécurité incendie

Poste 229 serviceincendie@municipaliteeastbroughton.com

Mot du maire

En cette année 2021, je vous souhaite d'être encore plus solides, ensemble, et de continuer à s'entraider pour permettre à chacun des broughtonnais et broughtonnaises de pouvoir contribuer et apporter leur force dans le but d'améliorer les conditions de vie. Merci à toute la population, vous faites la différence pour que nous puissions être fiers de notre municipalité et la développer en visant une chance égale pour tous.

Pour ce faire, East Broughton bénéficie d'un personnel engagé et qui prend à cœur le bien-être matériel des citoyens ainsi que leur bien-être au niveau social. Je les remercie de persévérer et de continuer d'offrir le meilleur dans des circonstances pas toujours faciles. Nous avons travaillé fort toute l'année pour améliorer différents volets, par exemple, l'eau potable et le compost en environnement, le « SPOT », la Sympathique Place Ouverte à Tous » au niveau social (à démarrer en 2021), ou encore le développement économique avec l'agrandissement du secteur industriel et le développement du secteur résidentiel. Nous souhaitons faire encore plus, mais bien humblement, on avance avec les possibilités que nous avons, tout en gardant le cap sur les objectifs de notre plan d'action 2019-2023.

Merci de continuer de penser global et d'agir local. En cette période de pandémie, à chaque jour, votre contribution compte pour la santé et le bien-être de tout le monde. Je souhaite que les difficultés de 2020 soient derrière nous et que le meilleur des futurs soit au rendez-vous pour vous, vos familles et pour toute la communauté en 2021!

François Baril

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30. Pour la période estivale, l'Hôtel de Ville est fermé les vendredis en après-midi.

Aide-mémoire



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RECYC-QUÉBEC
Québec

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak^{MD})



PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles



PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Récupération des produits électroniques. Vous pouvez disposer de vos appareils électroniques défectueux en vous rendant à la Régie intermunicipale de la Région de Thetford, située au 3626, boulevard Frontenac Est, Thetford Mines, Québec, G6H 4G2 (face au Balmoral). Il s'agit d'un point de dépôt officiel de l'ARPE-QUEBEC (Association pour le recyclage des produits électroniques). Les heures d'ouvertures sont du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h.

Les objets acceptés sont :

- Ordinateurs portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio / vidéo portables / vidéo non portables / personnels
- Systèmes audio / vidéo et de localisation pour véhicules
- Ensembles de cinéma maison



Pour obtenir la liste détaillée : recyclermeselectroniques.ca/qc/

La RIRT accepte également les résidus domestiques dangereux, les piles, les batteries, les téléphones cellulaires, les ampoules et les tubes fluorescents contenant du mercure. Pour connaître tous les services offerts par la RIRT, leur dépliant est disponible au bureau municipal.

Récupération des déchets domestiques dangereux

Ce qui est accepté :

peinture, batteries, huiles usées, antigel.

La peinture domestique dans les déchets est un agent qui provoque la contamination.



Vous avez l'opportunité de vous départir de vos contenants de peinture en les apportant dans les bacs spécialement conçus à cet effet, situés au **garage municipal (120, 11^e avenue Sud, East Broughton)**. La municipalité possède les installations requises afin d'en disposer de façon sécuritaire. Les contenants vides ne sont pas acceptés, seulement les contenants avec des restes de peinture. Il est obligatoire d'identifier chaque contenant du produit qu'il renferme.

Les heures d'ouverture sont de 7h30 à 16h

Ce qui n'est pas accepté :

les solvants, accessoires de peinture, pinceaux, rouleaux et autres. La peinture industrielle est également exclue de la récupération (peinture d'autos, d'équipements lourds, etc.)



PILES

Des bacs pour récupérer les piles sont à votre disposition **au bureau municipal et dans quelques commerces.**

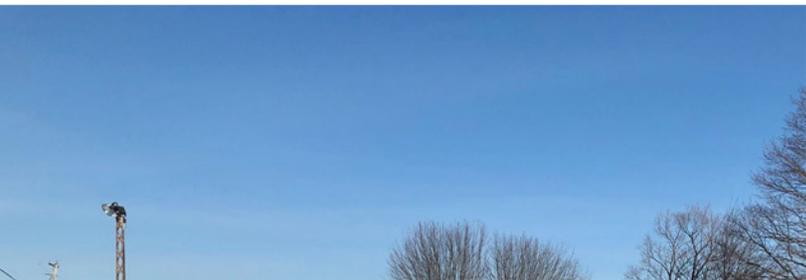


PNEUS ET JANTES

Vous pouvez également apporter vos vieux pneus en enlevant les jantes à l'endroit prévu à cet effet **près du garage municipal.**



Protégeons notre environnement!



Janvier 2021

L'équipe de la Municipalité vous souhaite une bonne année 2021!

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 Jour de l'an	2
					Bureau municipal fermé	
3	4	5 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	6	7 	8	9
	Bureau municipal fermé					
10	11 Séance du conseil 19 h 30 	12	13	14 	15	16
17	18	19	20	21 	22	23
24 / 31	25	26	27	28 	29	30

GAGNANT DU CONCOURS PHOTOS 2020

Francis Gilbert (crédit photo page couverture)

Vous souhaitez participer au concours photos 2021? Envoyez vos clichés pris sur le territoire d'East Broughton tout au long de l'année à: annie@municipaliteeastbroughton.com.

URBANISME

Il est interdit de jeter de la neige ou de faire des amoncellements de neige pouvant nuire à la circulation sur la voie publique. Cette bonne pratique évite une surcharge de travail des équipes de déneigement.

Les bacs de vidange et de recyclage doivent être placés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Février 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Séance du conseil 19 h 30 	2 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	3	4 	5	6
7	8	9	10	11 	12	13 Festi-Neige au Parc Oasis 
14 St-Valentin	15	16	17	18 	19	20
21	22	23	24	25 	26	27
28						

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

1 au 28 : Campagne CVA

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Le déneigement des voies d'accès à votre résidence et des toits est conseillé pour votre sécurité.

Toute demande de dérogation mineure et toutes questions reliées à l'urbanisme doivent être analysées par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) avant d'être soumise au Conseil municipal.

Mars 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1  Séance du conseil 19 h 30	2  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis	3	4 	5	6
Semaine de relâche						
7	8	9	10	11 	12	13
14 On avance l'heure ! 	15	16	17 Saint-Patrick	18 Échéance du 1er versement de taxes 	19	20
21	22	23	24	25 	26	27
28	29	30	31			

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Pour tout type de projet de construction ou de rénovation, un permis est obligatoire. **Une nouveauté cette année, un permis est nécessaire pour refaire une toiture quels que soient les travaux à effectuer.** Informez-vous sur les règlements régissant la construction et la rénovation des bâtiments auprès de l'inspecteur en bâtiments pour faire valider vos projets et faire votre demande de permis au moins 30 jours avant le début de vos travaux. **Vous devez avoir votre permis en main avant de débuter les travaux.** Vous pouvez faire une demande en ligne sur le site Web de la Municipalité.



Avril 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Poisson d'avril 	2 Vendredi Saint Bureau municipal fermé	3
4 Pâques	5 Lundi de Pâques Bureau municipal fermé	6  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis	7	8 	9	10
11	12  Séance du conseil 19h30	13	14	15 	16	17
			Inscriptions loisirs d'été Salle du Conseil : 18h30 à 20h30			
18	19	20	21	22  Jour de la Terre	23	24
25	26	27	28	29 	30 Date limite pour enlever les abris d'autos temporaires	

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Dès le 15 avril, il est permis de stationner votre véhicule dans la rue.
Le 30 avril est la date limite pour enlever les abris d'auto temporaire.
Interdiction de faire fondre la neige avec le boyau d'arrosage.
Communiquez avec la Municipalité si vous observez une lumière de lampadaire défectueuse.

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3 Séance du conseil 19 h 30 	4 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 	5	6 	7 Le bureau municipal sera fermé le vendredi en après-midi pour la période estivale	8
9 Fête des mères	10	11	12	13 	14	15
16	17	18	19	20 Échéance du 2 ^e versement de taxes 	21	22
23 / 30	24 / 31 Fête des Patriotes Bureau municipal fermé	25	26	27 	28	29

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

La tonte des pelouses résidentielles et des terrains vacants doit être faite régulièrement durant la période estivale. Vous songez à l'installation d'une piscine, sachez que tous les types de piscines sont assujettis à la réglementation municipale et provinciale et qu'un permis est obligatoire.

Aucun animal de ferme n'est toléré dans le périmètre urbain.

Il est interdit d'accumuler ou de jeter des rebuts de toute nature sur tout terrain situé sur le territoire de la Municipalité.

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	2	3 	4	5
6	7 Séance du conseil 19h30 	8	9	10 	11	12
13		15 Collecte des gros rebus 	16	17 	18	19
Vente-débarras					Vente-débarras	
20 Fête des pères	21	22	23 Feu de la St-Jean Terrain voisin du Centre des loisirs Desjardins	24 St-Jean-Baptiste Bureau municipal fermé 	25	26
27	28	29	30			

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Tous feux à ciel ouvert sont interdits. Un appareil de chauffage réglementaire extérieur avec pare étincelles est requis. Une autorisation événementielle pour les feux d'artifice est obligatoire et disponible au bureau municipal sur demande. Les carcasses d'auto et les véhicules non immatriculés sont interdits de stationnement sur le territoire de la municipalité.



Juillet 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Fête du Canada 	2 Bureau municipal fermé	3
4	5  Séance du conseil 19h30	6  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	7	8  Échéance du 3 ^e versement de taxes	9	10
11	12	13	14	15 	16	17
18	19	20 Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	21	22 	23	24
Vacances de la construction - Bureau municipal fermé						
25	26	27	28	29 	30	31
Vacances de la construction - Bureau municipal fermé						

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Soyons sensibilisé au gaspillage de l'eau potable en respectant la réglementation municipale concernant son utilisation (arrosage des pelouses, remplissages des piscines, etc.) L'utilisation de l'eau de pluie, pour les arrosages, est conseillée. Le **vendredi 16 juillet 2021** à midi est la date limite pour vous venir chercher votre permis de construction ou de rénovations pour la période des vacances de la construction pendant laquelle le bureau municipal sera fermé. La demande de permis devra nous parvenir au plus tard le mardi 13 juillet 2021.

Août 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1	2	3 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	4	5	6 Activité spéciale du Camp de jour Après-midi familiale	7
8	9	10	11	12 Échéance du 4e versement de taxes	13	14
15	16 Séance du conseil 19 h 30	17 Mardi de la Culture Parc Le Broughtonnais	18	19	20 Cinéma plein-air Parc Le Broughtonnais	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Le gardien d'un animal domestique est responsable de la gestion de cet animal. Ce dernier doit être attaché ou tenu en laisse et porteur d'une médaille que vous devez vous procurer à la SPA de Thetford Mines (418-332-2772).

Septembre 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2 	3	4
5	6  Fête du Travail Bureau municipal fermé Séance du conseil - 19h30	7  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis	8	9 	10	11
12	13 Ouverture prévue du Centre des loisirs Desjardins	14	15	16 	17	18
19	20	21	22	23 	24	25
26	27  Séance du conseil 19h30	28	29	30  Échéance du 5e versement de taxes		

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Si vous soupçonnez la présence de toutes plantes envahissantes (Berce du Caucase, Grande Renouée du Japon, etc.) sur votre terrain ou ailleurs, évitez tout contact et veuillez le signaler à la Municipalité.
C'est le retour à l'école, respectons la signalisation autour de l'école Paul VI, il en va de la sécurité de nos enfants.
Vous prévoyez utiliser un chauffage au bois, alors n'oubliez pas le ramonage de votre cheminée pour votre sécurité.

Gagnante
du concours
de décorations
d'Halloween 2020



Octobre 2021

Participez en grand nombre au Concours de décorations d'Halloween 2021 sur notre page Facebook

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	6	7 	8	9
10	11 Action de Grâce Bureau municipal fermé	12	13	14 	15	16
17	18	19	20	21 	22	23
24 / 31	25	26	27	28 	29	30 Activités spéciales de l'Halloween Centre des loisirs Desjardins

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Dès le 1^{er} octobre, vous pouvez installer votre abri d'auto temporaire à 1,5 m (5 pieds) minimum de la rue. Ces abris d'auto doivent être installés dans les voies d'accès au stationnement ou sur ce dernier et non pas dans la marge de recul avant directement sur le gazon ou dans l'emprise de la municipalité. Une surveillance stricte sera faite.

Le 31 octobre, dans le cadre de «l'Opération Citrouille» les pompiers circuleront dans les rues de 18 h à 20 h pour la sécurité des enfants qui célèbrent l'Halloween.

Novembre 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2 Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis 	3	4 	5	6
7 On recule l'heure! Élections municipales 	8	9	10	11 Jour du Souvenir Échéance du 6e versement de taxes 	12	13
14	15 Séance du conseil 19 h 30 	16	17	18 	19	20
21	22	23	24	25 	26	27
28	29	30				

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues, entre 23h et 7h, à partir du 15 novembre. Selon le règlement, aucun véhicule ne peut être stationné dans la marge de recul avant de la résidence (directement sur le gazon devant la maison ou dans l'emprise de la Municipalité.

Décembre 2021

L'équipe de la Municipalité vous souhaite un heureux temps des fêtes!

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2 	3	4
5	6  Séance du conseil 19 h 30	7  Bouquinerie 18 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis	8	9 	10	11
12	13  Séance extraordinaire du budget 2022 19 h 30	14	15	16 	17	18 Patinage libre de Noël Centre des loisirs Desjardins
19	20	21	22	23 	24  Noël	25 Noël
Centre des loisirs Desjardins fermé						
Bureau municipal fermé						
26	27	28	29	30 	31	
Centre des loisirs Desjardins fermé		Bureau municipal fermé				

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Prenez note que toutes les activités sont conditionnelles aux directives en vigueur et selon l'évolution de la pandémie. Ainsi, certaines activités peuvent être ajoutées ou annulées selon les consignes de la santé publique.

URBANISME

Il est interdit de jeter de la neige ou de faire des amoncellements de neige pouvant nuire à la circulation sur la voie publique.
Les bacs de vidange et de recyclage doivent être placés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Aide-mémoire compostage

3 règles simples :

Ça se mange

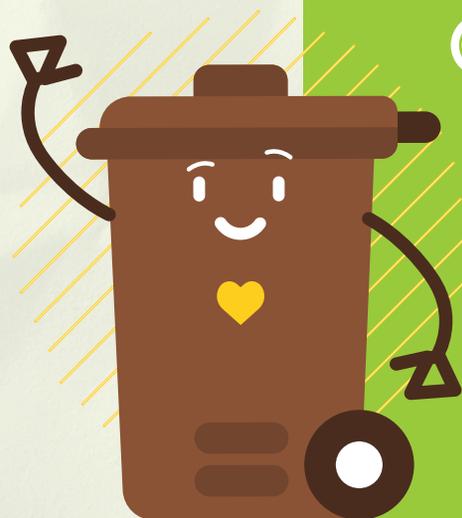
(ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)

C'est en papier ou en carton

(propre ou souillé, non ciré)

C'est un résidu de jardin

(sauf les branches excédant 1 cm de diamètre et/ou 60 cm de longueur)



✔ Matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Nourriture (fraîche ou avariée, incluant les sauces), pelures, coquilles. Produits laitiers non-liquides (afin de préserver la propreté lors de la cueillette). Café (marc et filtres), sachets de thé, pâtisseries et sucreries. S'ils sont cuits : viandes, os, volailles, poissons et fruits de mer.

RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, gazon, résidus de jardin et brindilles de moins de 60 cm de longueur.

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

Boîtes de pizza et autres ayant des traces d'aliments (non cirées, sans plastique ou broches), papiers-mouchoirs, essuie-tout (sans produits nettoyants) et vaisselle en carton.

AUTRES MATIÈRES

Cendres froides éteintes depuis 7 jours, cheveux, poils et ongles, cure-dents en bois, litières et excréments d'animaux domestiques.

✘ Matières refusées

TOUT SAC DE PLASTIQUE, BIODÉGRADABLE OU COMPOSTABLE

Gomme à mâcher, couches et produits d'hygiène féminine, médicaments, poussière, charpies de sècheuse, sacs d'aspirateurs et leur contenu, animaux morts, cartons cirés, cure-oreilles, soie dentaire, chandelles, verre, plastique, métal, branches excédant les dimensions acceptées, roches, gravier, béton, asphalte, bois traité, teint ou peint, etc. Toute viande, volaille, poissons et fruits de mer crus. Mégots et cendre de cigarettes. Pailles pour boire (sauf si elles sont en papier uniquement).

VOUS FAITES DÉJÀ DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE?

Félicitations! Vous pouvez continuer vos bonnes habitudes.

IMPORTANT

Si vous souhaitez utiliser des sacs pour amasser vos résidus compostables, sachez qu'ils doivent être composés uniquement de papier (non-cirés, non-plastifiés).